THEODORE GEORGOPOULOS

Diplômé de la Faculté de Droit d'Athènes en 1997. Il suit des études de troisième cycle en droit international (à Athènes, 1998) et en droit communautaire (à Aix-en-Provence, 1999). Titulaire d'un doctorat en Droit européen et comparé (Aix-en-Provence, 2003, magna cum laude), il obtient son habilitation à diriger des recherches en 2009 (Aix-en-Provence).

Professeur des Universités à la Faculté de Droit de Reims depuis 2021 (Maître de conférences, 2004-2021), il y enseigne notamment le droit du vin, ainsi que le droit européen et le droit international. Il enseigne également en tant que professeur invité le droit du vin au MSc de l'Organisation internationale de la Vigne et du Vin, à la Burgundy School of Wine & Spirits Business, à l'Université d'Agronomie d'Athènes, à l'Université de Chypre et à l'Université de Davis en Californie ainsi que le Droit fiscal européen à l'Université de Pau. Auparavant, il a enseigné le Droit de l'UE en tant que professeur invité à l'Institut Européen d'Administration Publique de Bruxelles, à l'Ecole de Droit de Bucarest (Roumanie), au sein des Facultés de Droit des Universités de Montpellier et Bordeaux, à Bordeaux Ecole de Management, à l'École d'Agriculture d'Angers, à Sciences-Po, à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, ainsi qu'aux Universités de Stanford, de Harvard et de Berkeley.

Titulaire de la Chaire Jean Monnet (depuis 2015) sur la Régulation européenne du secteur vitivinicole, seule chaire en droit vitivinicole accréditée par la Commission européenne.

Directeur du Programme de Vin & Droit (www.wine-law.org) , du Master en Droit du Vin et des Spiritueux, du D.U. « Global Wine Law School », du D.U. en Journalisme du Vin et de la Clinique du droit du Vin et des Spiritueux ; Directeur de 6 thèses de doctorat (4 soutenues) dont 3 sous allocation de recherche en droit vitivinicole.

Chercheur et Membre du Directoire au « Centre de Recherche sur la Décentralisation territoriale » (Reims), il est responsable de plusieurs programmes de recherche sur le droit vitivinicole. Boursier Fulbright, il fut chercheur invité au Centre de NYU Jean Monnet (NY, USA, 2006). Chercheur à Faculté de Droit de Tübingen (Allemagne, 2002). Il a participé à de nombreuses conférences à Harvard, à l'Université de Minnesota, à l'Université de New York, à Berkeley, à McGill... Responsable scientifique pour l'organisation de 10 colloques et journées d'études.

Président-fondateur (2015-2024) de l'Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne, composante interdisciplinaire coordonnant les activités de recherche et d'enseignement en matière vitivinicole (www.univ-reims.fr/igc).

Élu **Président du Groupe d'experts** en Droit et Information des Consommateurs de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (depuis 2025). Secrétaire-général du même Groupe (2016-2022).

Vice-Président de l'Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin (AIDV, www.aidv.org) depuis 2023, et **ancien Président** (2020-2022)

Il est l'**auteur** de quatre monographies et de deux manuels de droit de l'UE, de plus de 130 articles dont environ 30 dans des revues internationales à comité de lecture, ainsi que

l'éditeur de 11 ouvrages collectifs, notamment en droit européen, en droit du vin et en droit des appellations d'origine.

Directeur de la Revue de droit du vin et des spiritueux (revue internationale à comité de lecture, créée en 2018) ainsi que de la collection « Vin & Droit » aux éditions Mare & Martin (Paris) (http://www.mareetmartin.com/revue/jus-vini). Membre du comité de rédaction de la Revue Droit Administratif (Athènes) et de la Rivista di Diritto Alimentare.

Membre du Conseil national des Universités (CNU, section 02, 2011-2022). Précédemment il fut membre du Conseil de la Faculté de Droit de Reims (2010-2014), du Conseil d'Administration de la CEDECE (Trésorier, 2005-2009), de la European Union Studies Association, de la American Association of Wine Economists, de la European Association of Wine Economists; du jury d'examens du CAPA (Paris, 2004-2013), Président du jury d'examen du CRFPA de Reims (2009). Membre de l'Accademia dell'Agricoltura di Torino, de l'Accademia dei Georgofili (Florence) et de l'Académie internationale du vin.

Avocat depuis 2001, spécialisé dans le domaine du droit européen et du droit du vin.

Prix et Bourses: Prix 2023 de l'OIV ; Prix 2020 de l'OIV ; Prix 2016 de l'OIV ; Module Jean Monnet en droit vitivinicole de l'UE (2009); Bourse d'études Fulbright des Etats-Unis (2006); Bourse d'étude Emile Noël du Centre Jean Monnet, NYU School of Law (2006); Prix de doctorat du Centre français de comparaison de droit (2004), du Groupe européen de droit public (2004), de l'Université Aix-Marseille III (2004) et accessit au Prix au Prix de la CEDECE (2004); Bourse de recherche de l'Office Français-Allemand de la Jeunesse (2002) ; Bourse de La Haye Académie de droit international (2000); Lauréat du Prix de droit international de la Fondation des bourses d'études grecque (1998). Chevalier de l'Ordre des Coteaux de Champagne.

Il **parle**, outre le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le grec.

Il cultive ses vignes sur l'archipel de Cyclades.